

LA LOI MACRON, C'EST NON !

Loi de dérégulation à grande échelle, elle aggravera la récession économique et fragilisera les salarié-es. Au-delà de la généralisation du travail le dimanche, le projet de l'ancien banquier d'affaire E. Macron s'en prend aux Prud'hommes, à l'Inspection du travail, aux droits syndicaux. Il facilite les licenciements pour motifs économiques, étend le travail de nuit, privatise les aéroports et la SNCF, détruit les services publics. Enfin, il empêche les populations locales de se prononcer sur les grands projets d'infrastructures.

L'extension du travail du dimanche...et de nuit : un énorme recul social !



- **Pour les salarié-e-s du commerce et plus tard les autres : travailler 7 jours sur 7, de 6h à 24h !** La généralisation du travail du dimanche fera disparaître les majorations de salaires sans aucune compensation.
- **Pour le petit commerce** et ses milliers d'emplois. Cette loi est au service des grands groupes de la grande distribution.
- **Pour le vivre ensemble de tou-te-s :** quelle société nous propose-t-on, vouée tout entière au marché, à la consommation, où le temps libre à partager en famille, pour l'animation de son quartier ou son club de sport se réduit comme peau de chagrin !
- **Pour la protection de la santé :** le travail de nuit et les horaires décalés sont néfastes à la santé, source de cancers, de vie dérégulée et insécurisée.

Le projet de loi Macron aggrave encore les possibilités de licencier !

La loi dite de « sécurisation de l'emploi » (2013) avait déjà allégé les procédures de licenciement. Mais certains tribunaux administratifs, saisis par les salariés, ont invalidé les décisions de l'administration (ex : PSE de 2800 licenciements annulé chez Mory Ducros). Avec Macron, si le plan social est annulé par la justice, les licenciements ne seront plus invalidés et les salariés ne seront plus indemnisés. L'employeur pourra choisir unilatéralement qui il licencie au niveau d'un établissement ou d'un service. L'arbitraire patronal est renforcé ! Enfin, les contraintes du reclassement au niveau du groupe sont supprimées.

D'autres droits et protections des salariés passent à la moulinette :

La réforme du tribunal des Prud'hommes prévue par cette loi constitue une grave menace pour tou-te-s les salarié-es.

Elle permettra en effet, soi-disant pour "accélérer les procédures", de renvoyer les conflits vers des juges professionnels, qui ne sont pas des représentants des salarié-es et qui connaissent mal leurs conditions de travail. Elle assujettira les conflits du travail à une justice qui fonctionne la majeure partie du temps comme une "justice de classe".

Recul social, mais aussi grand "bond en arrière" pour l'environnement !

La loi prévoit l'ouverture de lignes de bus nationales, sur les parcours longs, réservés jusque-là au chemin de fer. Les flux routiers, premier facteur d'émission de gaz à effet de serre, seront ainsi renforcés. La SNCF, à la recherche des suppressions de lignes et de gares lui permettant de relever sa rentabilité est pour, d'autant qu'elle investit elle-même dans le transport par autocar !

La justification du ministre est d'un cynisme total. « Les Français sont trop pauvres pour prendre le train ! ». La société de demain qui nous est proposée réserve le train aux riches, au lieu de s'attaquer à la pauvreté. La loi allège le code de l'environnement, en permettant notamment au gouvernement de décider par ordonnance l'accélération des grands projets de construction. Une façon aussi de limiter l'impact des oppositions croissantes aux grands projets inutiles !



On vend les bijoux de famille !

La loi Macron permet à l'État de vendre ses parts dans les entreprises publiques, comme les barrages hydrauliques et les aéroports de Nice et Lyon, après celui de Toulouse !

On connaît pourtant maintenant le résultat des privatisations : perte d'emplois, pression sur les salaires, augmentation des tarifs pour les usagers afin de satisfaire les dividendes des actionnaires (ex : les autoroutes!).

RÉUNION PUBLIQUE

LUNDI 26 JANVIER à 20h

salle PROUDHON (Kursaal)

soirée d'information, de témoignages et de débat

**POUR LE RETRAIT
DU PROJET DE LOI MACRON**

signataires :

CGT – FSU – Solidaires - AC ! - ATTAC – PCF – PG – Citoyens engagés du FdeG - Ensemble - NPA